

## RÉUNION du 26 MAI 2015

L'an deux mil quinze, le vingt six mai à dix huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BADAIRE, Maire.

PRÉSENTS	ABSENTS	POUVOIR à
Monsieur Jean-Claude BADAIRE		
Madame Michelle PRUNEAU		
Madame Mauricette ODRY		
Mme Catherine SIMONNEAU		
Madame Anne-Laure THOMAS		
Madame Murielle VILLATTE		
Monsieur Jean-Pierre BEDU		
Monsieur Claude BORNE		
Monsieur Marc DEFOSSE		
	Monsieur Damien DIOT	Monsieur Jean-Claude BADAIRE
Monsieur Claude MONTAIGU		

Date de la convocation	Date d'affichage	Secrétaire de séance
18 mai 2015	18 mai 2015	Mme Anne-Laure THOMAS

Approbation du compte rendu de la réunion du 21 avril 2015.

### **INSTALLATION DE LA FIBRE OPTIQUE :**

Dans le cadre du passage de la fibre optique sur la Commune, Monsieur le Maire a reçu un technicien de la société EIFFAGE. Ce dernier est venu voir l'implantation possible du poste de connexion à installer.

Monsieur le Maire informe le Conseil que, de ce fait, l'installation du plan de village dont le Conseil avait été informé lors de la réunion du 21 avril dernier est par conséquent repoussée.

### **CURAGE DE LA LAGUNE :**

#### **Phase 1 :**

- Estimation du volume des boues par la société MEYER : 536,34 €HT
- Analyse des boues lors de la bathymétrie par la sté VALTERRA : 958,40 €HT

Ces 2 opérations détermineront la suite à donner à ce dossier.

### **ACHAT DE MATERIEL :**

Afin de pouvoir procéder à la réfection des chaussées, et ne pas avoir à emprunter ou louer du matériel, 2 sociétés ont été contactées pour l'achat d'une plaque vibrante et d'une découpeuse. Les devis HT reçus de ces 2 entreprises AEB et VIEUGUE se décomposent ainsi :

	AEB	VIEUGUE
<b>PLAQUE VIBRANTE</b>	1 565,00 €	1 380,00 €
<b>DECOUPEUSE</b>	888,00 €	719,00 €

Le Conseil entend ces explications, et à l'unanimité de ses membres présents accepte ces achats, qui seront financés par le Budget Primitif 2015, sur le compte 2315 (installation, matériel et outillages techniques).

Le Conseil à l'unanimité de ses membres présents, charge Monsieur le Maire de :

- Demander une subvention au meilleur taux auprès Conseil Départemental, dans le cadre des communes à faible population,
- Demander l'autorisation de préfinancement,
- L'autorise à signer toutes les pièces nécessaires à cette opération.

## **INFORMATIONS DIVERSES :**

- a) Monsieur le Maire donne lecture du courrier de l'Association du Mémorial des Loiretains morts en AFN, qui regroupe plusieurs associations patriotiques telles que « Le souvenir Français », la FNACA ... ; Cette association désire ériger un mémorial dans le Parc Pasteur à Orléans, afin de pouvoir rendre hommage aux Loiretains morts lors des conflits en Algérie. Le Conseil entend ces explications mais remet sa décision à un prochain conseil car il souhaite plus de renseignements sur cette demande de financement.

- b) **ADAPEI 45 :**

L'Association ADAPEI 45, (Papillons Blancs du Loiret) Loiret, organise comme chaque année une vente de briochettes. Cette année cette opération s'effectuera du 05 au 11 octobre 2015. A l'unanimité de ses membres présents les membres du Conseil accepte l'achat d'une quarantaine de briochettes au prix de 1,00 € l'unité afin de les distribuer aux enfants de l'école lors d'un goûter.

- c) **COMPTE RENDU DE LA VISITE DES CLASSES PAR LA D.D.E.N. :**

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu établi par la D.D.E.N. suite à leur visite dans les classes de l'école de Saint Florent qui a eu lieu le 27 novembre 2014. Ce rapport donne une conclusion satisfaisante des demandes faites lors de leur visite en 2013.

- d) **FETES ET CEREMONIES :**

Madame Pruneau explique que dans le cadre de la Communauté des Communes du Sullias, relatif à l'instauration de fêtes à thème sur le Canton, la Commune de Saint Florent souhaite organiser le 2<sup>ème</sup> dimanche de septembre 2016, un après midi « autour du livre ». Cette manifestation regrouperait des conteurs, un caricaturiste, ainsi que plusieurs auteurs. Ces lectures se feront dans les jardins privés. Afin que cette manifestation soit réussie, l'implication des bénévoles sera la bienvenue. Des réunions ont eu lieu et auront lieu durant l'année.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30.

BADAIRE Jean-Claude Maire	THOMAS Anne-Laure Conseillère	MONTAIGU Claude Conseiller	BORNE Claude Conseiller
PRUNEAU Michelle 1e Adjointe	DIOT Damien Conseiller	SIMONNEAU Catherine Conseillère	VILLATTE Murielle Conseillère
	Pouvoir a donné à M. Badaire		
ODRY Mauricette 2e Adjointe	DEFOSSE Marc Conseiller	BEDU Jean-Pierre Conseiller	